



TOUS UNIS POUR UNE INSPECTION DU TRAVAIL AU SERVICE DES SALARIÉS

Le 19 septembre, le ministre du travail a dévoilé son projet de réforme de l'inspection du travail. Toutes les orientations redoutées et dénoncées par nos organisations syndicales et par les agents du ministère y sont inscrites. Outre la dramatique dégradation des conditions de travail des agents, induite par une baisse continue des effectifs depuis 2007 toujours d'actualité et par les effets de cette réforme, ce projet porte le risque de **mettre fin à une inspection du travail indépendante et au service des salariés.**

MOINS D'AGENTS DE CONTROLE AU SERVICE DES TRAVAILLEURS

L'orientation principale de cette réforme est le renforcement d'un encadrement hiérarchique des agents de contrôle, dont le rôle sera de s'assurer que l'inspection du travail applique les directives venues d'en haut plutôt que de répondre aux sollicitations des travailleurs.

Derrière cette hiérarchie sans activité de contrôle, une priorité affichée et assumée :

- Arrêter la mission de réponse aux demandes légitimes des salariés et de leurs représentants voulant faire respecter leurs droits, qualifiées de « demande individuelle » ;
- Orienter l'activité des agents de contrôle tout en prolongeant la baisse des effectifs y compris de l'inspection du travail, assumant ainsi l'incapacité de l'Etat à garantir les droits des salariés.

La création de groupes de contrôle nationaux ou régionaux et de cette hiérarchie intermédiaire, coupés de tous contacts avec les salariés, se fera au détriment d'une inspection du travail au service des travailleurs.

INDÉPENDANCE MENACÉE, PATRONAT TRANQUILLISÉ

Une convention 81 de l'Organisation Internationale du Travail garantit l'indépendance de l'inspection du travail, en imposant qu'elle soit « *composée de fonctionnaires publics dont le statut et les conditions de service leur assure la stabilité dans leur emploi et les rendent indépendants de tout changement de gouvernement et de toute influence extérieure indue* ».

La réforme Sapin menace gravement ces garanties essentielles, en mettant au cœur de l'organisation de l'inspection du travail une ligne hiérarchique renforcée et guidée par les préoccupations politiques du moment.

Demain, l'inspection du travail aura pour mission de faire appliquer les quelques dispositions du code du travail choisies au gré des humeurs du ministère du travail et dictées par la volonté de ne pas nuire à la bonne marche des entreprises.

Demain encore plus qu'aujourd'hui, les droits des travailleurs seront la variable d'ajustement pour la compétitivité de l'économie, les quelques milliers d'agents de l'inspection du travail n'ayant plus pour mission agir en toute indépendance pour le respect de tous leurs droits.

Cet objectif n'est pas dissimulé, car la réforme prévoit « l'élaboration d'une ingénierie d'intervention du système d'inspection en direction des PME [...] Les actions en direction des PME doivent être repensées y compris par des démarches d'information et autres formes d'intervention à déterminer ».

Ne s'agit-il pas d'instaurer un code du travail et des contrôles à deux vitesses, au détriment des salariés en particulier des petites et moyennes entreprises ?

UN PROJET MENE SANS DIALOGUE SOCIAL, SANS PRISE EN CONSIDERATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE LA SANTE DES AGENTS

« Faites ce que je dis, pas ce que je fais », voilà ce qui résume la conduite par Monsieur SAPIN de ce projet radical de réorganisation de l'inspection du travail :

- Sous couvert de concertation mesurée en nombre de réunions organisées tous azimuts, sort du tiroir un projet déjà écrit et rêvée depuis des années par la haute technocratie ;
- Sous couvert d'une volonté autoproclamée de prévention des risques au ministère du travail, on bouleverse les repères professionnels de milliers d'agents, en quelques mois et sans préoccupation des conséquences sur leurs conditions de travail et leur santé ;

Malgré les suicides d'agents dans ce ministère, rien ne change, le rouleau compresseur de la réforme passe et doit continuer à passer, au nom de la logique implacable de baisse des effectifs, de la dépense publique et du « faire mieux avec moins ».

Ministère schizophrène, qui prône à l'extérieur ce qu'il se garde d'appliquer pour ses propres ouailles !! Ministre de la communication, cachant sous l'appellation « Ministère fort » la pénurie de moyens et l'abandon de missions de service public !

Nous, agents du ministère, revendiquons

Une augmentation des moyens de l'inspection du travail, pour un code du travail véritablement protecteur des droits des salariés.

Le maintien d'une inspection du travail généraliste, territoriale et de proximité, sans lien hiérarchique mettant en cause son indépendance.

Le maintien de services de renseignements au plus proche des salariés, menacés par la baisse des effectifs et de la disparition des contrôleurs du travail dont ils sont issus.

NOTRE LUTTE REJOINT LE COMBAT QUOTIDIEN DES SALARIÉS POUR LE RESPECT DE LEURS DROITS DANS L'ENTREPRISE.

IL Y A URGENCE : LA REFORME SERA MISE EN OEUVRE EN QUELQUES MOIS, AGIR VITE ETANT LE MOT D'ORDRE POUR ETOUFFER TOUTE OPPOSITION DES SYNDICATS ET D'AGENTS ÉCŒURÉS ET DEBOUSSOLES.

TOUS ENSEMBLE, MOBILISONS-NOUS POUR UNE INSPECTION DU TRAVAIL AU SERVICE DES SALARIÉS